



Certificat de vente non accepté

Par **nat76**, le **22/09/2010** à **20:16**

Bonjour,
en oct 2009, nous avons vendu un véhicule à un particulier avec un certificat de vente et carte grise barrée, l'acheteur nous a tenu tête concernant l'envoi du certificat de vente à la préfecture nous disant que c'était à l'acheteur de l'envoyer... nous lui avons fait confiance, mais en aout, nous avons reçu des amendes de stationnement pour cette voiture à Paris, nous avons donc compris qu'il roulait avec la voiture à notre nom; J'ai donc envoyé mon double de certificat de vente à la préfecture en août mais ils viennent de me le renvoyer avec le motif suivant : opposition à tout transfert de certificat de vente enregistrée pour ce véhicule car il est immobilisé par la PJ. Que faire ?

Par **mimi493**, le **23/09/2010** à **01:32**

Allez au commissariat le plus proche et demandez à être renseigné en expliquant la situation. ça doit être grave pour que le véhicule soit sous séquestre de la police